



LÉGENDE:

- Limite de la réserve de biodiversité
- Lac et cours d'eau
- Voie de communication
- Limite de Canton

SUPERFICIE : 243,04 km²

Sources :
 Base de données topographique du Québec (DOTQ) à l'échelle de 1:20 000 du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec
 Extrait des arpentages officiels au Registre du domaine de l'État en date du 2 mai 2017
 Extrait de la Base de données cadastrale du Québec en date du 2 mai 2017

Les mesures indiquées sur ce document font référence au système international (SI)
 Système de coordonnées planes du Québec (SCQPQ), NAD83, MTM (fuseau 10, méridien central 79°37' Ouest)

MAHEUX & HAINS
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES
 1905, boulevard Wilfrid-Hamel
 Québec (Québec) G1N 3Z3
 Tél: 418-688-3208

0 1000 2000m
ÉCHELLE 1:40 000

NOTES:
 La limite de la réserve de biodiversité a été élaborée par la Direction des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec. Ce plan accompagne une description technique.

Circcriptions foncières: Témiscamingue et Rouyn-Noranda
 Municipalités: Village d'Angers, Mallet et Rémigny
 Région administrative: Abitibi-Témiscamingue

Préparé à Québec, le 23 octobre 2017
 Signé numériquement par :

PIERRE HAINS
 ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

MINUTE: 11 327
RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ DE KAKINWAWIGAK
 LIMITE

Dossier BAGD : 536697
 Dossier MDDELCC : 5148-06-08 (13)

Original déposé au Greffe de l'arpenteur général du Québec.

ZONE RÉSERVÉE POUR LA SIGNATURE NUMÉRIQUE DU CHERCHEUR D'IMPRIMER PAR L'ARPENTEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Seul l'arpenteur général du Québec est autorisé à délivrer des copies conformes de ce document.

Copie conforme de l'original, le _____
 Pour l'arpenteur général du Québec